

**Métamorphose****dix groupements architectes-ingénieurs participeront au concours de stade de football de la Tuilière**

La Municipalité de Lausanne a validé le choix du jury du concours de stade de football de la Tuilière de retenir 10 groupements architectes-ingénieurs pour développer un projet. Les concurrents ont jusqu'à fin juillet pour le remettre. Le lauréat sera connu en novembre 2014, après une phase d'évaluation technique et financière et le verdict du jury. Le nouveau stade est prévu pour être livré en 2019 et remplacera l'actuel Stade olympique.

Le Conseil communal a adopté en janvier 2014 un crédit pour l'organisation d'un concours en vue de la réalisation d'un stade de football de 12'000 places à la Tuilière. La procédure de sélection a été lancée le 25 février et ce sont 47 groupements architectes-ingénieurs qui ont déposé un dossier. Le jury du concours s'est réuni le 3 avril et a délibéré durant toute la journée pour sélectionner les 10 candidats qui seront appelés à présenter un projet. Ce choix a été confirmé par la Municipalité.

Le jury a été fortement impressionné par la quantité et par la qualité des bureaux ayant fait acte de candidature. Cette procédure a eu un fort impact au niveau international, nombre de groupements comprenant au moins un bureau étranger. Le choix du jury a de ce fait été très difficile, tant la qualité des dossiers présentés était élevée. Les groupements finalement retenus reflètent cette diversité et comprennent des bureaux suisses, hollandais, espagnols, portugais et japonais. Ils ont jusqu'à fin juillet pour remettre leurs projets, sur la base du cahier des charges du concours. Ceux-ci seront analysés sur les aspects techniques et financiers. Le lauréat sera connu en novembre 2014, après le travail d'appréciation du jury, présidé par Olivier Français, directeur des travaux, Marc Vuilleumier, directeur des sports, de l'intégration et de la protection de la population, en étant le vice-président.

La Municipalité a d'ores et déjà demandé au Conseil communal les crédits nécessaires pour l'étude du projet lauréat afin de pouvoir débiter cette phase dès le choix du jury connu. Le chantier est prévu à partir de 2017 et l'inauguration en 2019. Le Stade olympique continuera alors d'accueillir Athletissima jusqu'à sa démolition, prévue en 2021.

La procédure d'affectation du sol suit également son cours. Une mise à l'enquête publique d'un plan partiel d'affectation est prévue avant l'été.

La direction des travaux

**Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :**

- **Olivier Français, directeur des travaux, président du jury, 021 315 52 00**
- **Marc Vuilleumier, directeur des sports, de l'intégration et de la protection de la population, vice-président du jury, 021 315 32 00**

**Annexe : Composition du jury et candidats retenus au terme de la présélection**

Lausanne, le 15 avril 2014

---

● ● ● ● ● ● ●

## Stade de football de la Tuilière

### Composition du jury

#### Président

M. Olivier Français                      Municipal, Directeur des travaux

#### Vice-président

M. Marc Vuilleumier                      Municipal, Directeur des sports, de l'intégration et de la protection de la population

#### Membres non-professionnels

M. Patrice Iseli                              Chef de service, Service des sports, Ville de Lausanne

M. Alain Joseph                              Président, FC Lausanne Sport

#### *Suppléants*

M. Pierre Imhof                              Chef de projet Métamorphose, Ville de Lausanne

Mme Joanne Bourgeois                      Secrétaire générale, FIPAV, Ville de Lausanne

#### Membres professionnels

Mme Nicole Christe                              Architecte EPFL SIA, cheffe du Service d'architecture, Ville de Lausanne

Mme Marie-Claude Bétrix                      Architecte ETH SIA FAS, Zurich

M. Daniele Marques                              Architecte ETH SIA FAS, Lucerne

M. Laurent Guidetti                              Architecte EPFL SIA, Lausanne

M. Adrian Tschopp,                              Ingénieur ETH SIA, Berne

M. Yves Lachavanne                              Architecte paysagiste FSAP, Service des parcs et domaines, Ville de Lausanne

#### *Suppléant*

M. Jean-Claude Frund                              Architecte HES, FAS SIA, Neuchâtel

### Groupements retenus pour présenter un projet dans le cadre du concours

- OMA/LOCALARCHITECTURE/SCHNETZER PUSKA /ENERGIE WEINMANN/CHRIS JOPSON CONSULTING, Rotterdam
- GD ARCHITECTES, Neuchâtel
- CRUZ Y ORTIZ, Séville
- GRABER PULVER, Zurich
- GMP + JB FERRARI, Lausanne
- mlzd – Sollberger Bögli, Bienne
- EQUIPE SOUTO MOURA, Pont12 architectes SA, Lausanne
- Buchner Bründler AG Architeckten BSA, Bâle
- Sadar Vuga + HHF, Bâle
- SANAA + ARUP, Tokyo